

Collecte OMR et collectes sélectives

C7 - Mode de collecte dominant

| | | |
|-------------------------|---|--|
| Définition | Le mode de collecte dominant est celui dont la population desservie est la plus importante | Unité : Valeur : porte à porte, apport volontaire, mixte Indicateur calculé aux niveaux : <ul style="list-style-type: none"> • National • Régional • Départemental • Collectivité |
| Déclinaison | Par déchets collectés (type de collecte) : ordures ménagères résiduelles (OMR) - verre - matériaux secs (emballages/journaux) - déchets verts/biodéchets - encombrants - déchets dangereux / ordures ménagères et assimilées (OMA) | |
| Exemple | Le mode de collecte dominant pour la collecte sélective du verre organisée par le SICTOM, en 2009, est : apport volontaire | |
| Mode de calcul | La valeur du champ est déterminée par le mode de collecte dont la population desservie est la plus importante. | |
| <i>Donnée redressée</i> | Le calcul ne considère que les services de collecte opérationnels, c'est-à-dire les services de collecte qui ont fonctionné au moins une journée au cours de l'année de référence du calcul. | |